COMMUNIQUÉ

BLOC Québécois

Équité de la pension pour tous les aînés :

Andréanne Larouche réclame du soutien pour la défense des aînés

Granby, le lundi 23 novembre 2026. – La députée de Shefford, Andréanne Larouche, a invité les différents partis de la Chambre des communes à appuyer le projet de loi C-261 visant à augmenter la pension des 65 à 74 ans. Le Bloc Québécois s'est réuni en point de presse ce lundi, accompagné de plusieurs groupes d'aînés majeurs au Québec, notamment de la FADOQ, de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ), de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP), de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) et de l'Organisation des retraités des Métallos (ORME).

« Il n'y a aucune justification à la différence de 10% de la pension de la sécurité de la vieillesse qui est imposée depuis 2021 entre les retraités de 65 à 74 ans, et ceux de plus de 75 ans. C'est une politique discriminatoire qui appauvrit de nombreux retraités. Au Bloc Québécois, nous avons dénoncé cette iniquité depuis le début, et déposé plusieurs projets de loi, d'abord adoptés puis abandonnés au déclenchement des élections, et nous aurons bientôt l'occasion de réussir enfin. C'est assez peu de choses pour un gouvernement qui fait des dépenses énormes et moins justifiées que la demande des retraités », déclare Andréanne Larouche.

Le projet de loi C-261, déposé par Claude DeBellefeuille, augmente de 10 % le montant des pensions de sécurité de la vieillesse pour les aînés de 65 à 74 ans, les ramenant ainsi au même niveau que les autres retraités. Il hausse également de 5 000 $ à 6 500 $ le plafond de gains permis, sans pénalité au supplément de revenu garanti, pour les aînés qui choisissent de continuer à travailler. Le vote sur le projet de loi se tiendra la semaine prochaine.

« Lors de la dernière législature, nous avons proposé un projet de loi identique, C-319, qui a reçu un appui unanime en comité parlementaire et qui avait même été adopté à la majorité en chambre. Seuls les libéraux avaient voté contre. Malheureusement, le processus avait été interrompu par la dissolution du Parlement. Notre proposition demeure tout aussi fondée aujourd'hui qu'elle l'était l'année dernière, alors nous invitons les autres partis politiques à écouter les groupes d'aînés et à appuyer notre projet de loi », ajoute l'élue.

« N'oublions pas qu'en période d'inflation et de crise du logement, les aînés forment un groupe particulièrement vulnérable en raison de leur revenu fixe. Une hausse de 10%, ce n'est pas juste une question de principe, ce sont des montants qui feront une différence réelle et concrète dans la vie de plusieurs personnes. C'est un combat que je mène depuis 2019 et peu importe le résultat, je serai tenace et poursuivrai la bataille », conclut la députée de Shefford.

-30-

Source :
Olivier Pierson
Adjoint aux communications
450-405-2756
olivier.pierson.372@parl.gc.ca